

COLLEGE EMPLOYEUR

Secrétariat F.N.O.G.E.C. - 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05
Tel.: 01.53.73.74.40 - Fax: 01.53.73.74.44 – college_employeur@fnogec.org

Communiqué

Paris, le 5 novembre 2012

PSAEE : Les syndicats de salariés quittent la table des négociations.

Une séance de négociation était prévue ce jour en application de l'accord de méthode de janvier 2012.

Le collège des salariés a demandé que les réunions se déroulent désormais dans le cadre d'une commission mixte paritaire sous l'égide du Ministère du travail.

Tout en contestant auprès du Directeur Général du Travail cette procédure, juridiquement infondée, le collège employeur a néanmoins accepté que la séance de négociation, de ce jour, se déroule au Ministère en présence d'un médiateur désigné.

Les organisations syndicales ont « pris acte du refus du collège employeur de siéger en commission mixte paritaire » et quitté la séance de négociation.

Par là même, elles ne respectent pas l'accord de méthode de janvier et privent la négociation d'une journée de travail essentielle pour la signature d'un accord de substitution à la convention collective.

Le collège employeur réaffirme, malgré tout, sa volonté d'aboutir et maintient la séance de négociation du **jeudi 8 novembre**.

FNOGEC

SYNADEC

SYNADIC

SNCEEL

UNETP